

proportions ; en outre, à quelques pas de là, de l'autre côté du Richelieu, dans la progressive ville d'Iberville (St. Athanase) on trouve une succursale de la banque St-Hyacinthe qui, comme on le sait, se donne pour mission de favoriser le plus possible le progrès agricole.

" Mais que va donc faire la Banque Nationale dans ce pays-là ?

" Tout de même nous lui souhaitons les succès plus grands que ceux qu'elle a obtenus à St Hyacinthe et ailleurs."

Continuons :

Du Moniteur du Commerce du 1er avril 1898 :

" Un ami de Québec nous passe quelques observations au sujet de la situation des réserves de cette institution et de certaines éventualités possibles après tout.

" L'Association des banquiers connaît sans doute ce qui en est de ces faits et nous n'anticipons pas sur ce qu'ils pourraient dire ou faire.

" Ce n'est pas notre rôle de juger sur les " on dit."

" Notre ami québécois qui paraît bien au fait de ce qui se passe, nous donnera sans doute, dans quelques jours, des renseignements supplémentaires de nature à satisfaire tous les intéressés."

Les renseignements supplémentaires n'étaient sans doute pas arrivés le 20 mai suivant, date à laquelle le ton change subitement.

Dans l'intervalle, l'annonce de la Banque Nationale paraît dans les colonnes du confrère, et une annonce précédant un bon rapport ne gâte certainement pas l'analyse du dit rapport qui se lit comme suit :

Du Moniteur du Commerce du 20 mai 1898 :

" Nous invitons le lecteur à parcourir les chiffres du rapport de cette banque que nous publions plus loin. L'année qui vient de se terminer a été assez profitable pour permettre au conseil d'administration de payer \$72,000 en dividende aux actionnaires et d'ajouter \$50,000 à la réserve qui est maintenant de \$100,000.

" C'est là un résultat positif bon à enregistrer et qui en amènera sans doute d'autres encore plus marquants dans l'avenir. Il y a bon vent dans les voiles de la Banque Nationale et le pilote ne manquera pas d'en tirer parti pour le

bénéfice du commerce et des actionnaires."

Et de trois !

Est ce tout ? Non, pas encore.

Une des banques dont les intérêts ont été admirablement sauvegardés par le *Moniteur du Commerce* est sans contredit la Banque de St-Jean.

Les preuves abondent, il faut les lire.

Du Moniteur du Commerce du 5 février 1892 :

" Malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pu encore nous procurer le rapport textuel des directeurs de la " Banque St-Jean." Force nous est donc de recourir au rapport publié par la *Gazette Officielle du Canada* et d'en donner les chiffres à ceux de nos lecteurs qui nous ont demandé des renseignements sur cette banque et qui aimement sans doute à établir des comparaisons pour la gouverner de leur commerce. Nous avons poliment demandé une copie du rapport des directeurs ; et c'est sans doute par excès de modestie qu'on ne nous a pas répondu, ou peut-être parce que l'on se prépare tranquillement à céder définitivement la place aux autres banques qui ont des agences à St-Jean."

(Ici, sont les chiffres qu'il est inutile de rapporter, la phrase suivante donnant une explication suffisante.)

" Il y aurait donc un surplus apparent de \$278,541 de l'actif sur le passif."

Du Moniteur du Commerce du 29 juillet 1892 :

" Des gens intéressés dans la Banque St Jean, P. Q., sont à se demander pourquoi la direction de cette institution n'a pas déclaré de dividende pour le dernier semestre, le 2 p. c. ordinaire devrait avoir été gagné. Une sorte de mystère semble planer sur l'administration de cette banque, et les personnes en question aimeraient peut-être voir le gouvernement fédéral s'enquérir de ce qui en est. Quoiqu'il en soit, nous publierons volontiers dans nos colonnes les explications que les directeurs de la Banque St Jean voudront donner à ce sujet et qui seront sans doute de nature à rassurer les intéressés et à favoriser l'extension de ses opérations."

Du Moniteur du Commerce du 23 septembre 1892.

" Quelques personnes nous ont fait de